Le Canard Vigilant

Numéro 336 — Jeudi 28 janvier 2021

le Canard Vigilant

Une publication du syndicat CGT Natixis.

Consultez le site intranet : http://syndicats.intranatixis.com/cgt/

Consultez le site internet : http://natixis.reference-syndicale.fr/

Dans ce numéro :

- Plan social chez Natixis : l'étape accord de méthode. 2
- Plan social chez Natixis : la consultation du CSE 2
- Les OSR de Natixis se constituent en intersyndicale pour peser sur le plan social4
- Pour y voir clair : Restez connectés à la CGT … 4

Le Canard Vigilant

Numéro 336 – *Jeudi 28 janvier 2021*

Plan social chez Natixis : l'étape accord de méthode.

*On a pu le voir pour le transfert de 418 salariés précédent notre Direction est capable de signer un accord de méthode et de **s'assoir dessus** dans la foulée ...*

Dans le dernier accord de méthode proposé il était indiqué les **thèmes de la négociation** dont la gestion des astreintes et le temps de travail. Là encore il s'agissait d'un projet dont ni les salariés, ni les Organisations Syndicales n'étaient **demandeurs**.

Au cours de la négociation abordée en mode quasi ordonné, les OS ont appris que les deux thèmes ne seraient pas abordés, mais repoussés à un avenir plus ou moins défini dans la nouvelle structure.

Comme nous nous émouvions, il nous a été retorqué que le thème avait été **abordé** puisque la direction l'avait **unilatéralement repoussé** ... Donc quand dans un accord il est fait mention de l'ouverture d'une négociation à venir cela signifie **stricto sensu** que la négo peut être ouverte ... et refermée dans la foulée. Quand il est fait mention d'un sujet à "regarder", c'est pareil. Et hop j'ai vu et je passe à autre chose. **Quelle malhonnêteté** !!

Dans ces conditions pourquoi s'embêter à négocier un accord de méthode qui de toute façon ne sera opposable qu'aux OS ?

Bref, vous l'aurait compris, la CGT ne se sent pas tout à fait en phase avec le **présent accord de méthode du projet de suppressions de poste** ...

Surtout que celui-ci indique en substance que la négociation ne pourrait uniquement traiter que de l'accompagnement de ces suppressions et pas **leur bien-fondé** ... Echanger un **crédit** de **40** heures de préparation par mois contre **245** puis **212** suppressions de postes ... on se tâte ...

Plan social chez Natixis : la consultation du CSE

Pour une fois si on en revenait aux fondamentaux ...

Nous ne croyons pas au **rationnel économique** de ce plan ; pour nous les grands **patrons de domaines** se sont mis d'accord **autour d'une table** pour **économiser des postes sur le dos des salariés** afin de **complaire au Big Boss**. Ensuite **leurs exécutants** ont **balancé les noms** des personnes dont on pourrait se passer (selon eux) **de façon à arriver aux 350 millions et plus d'économie**.

Quant à la **pression** mise sur les salariés pour qu'ils se bougent **à assurer tout seuls** leurs parcours professionnels avant même la présentation du plan aux IRP, elle est juste **inadmissible**.

Les élus ont donc jugé bon de voter (à la quasi-unanimité) les **deux résolutions** suivantes :

*« Les élus donnent mandat au secrétaire de l'instance aux fins d'effectuer toutes démarches et demandes auprès de la **Direccte**, y compris les demandes d'**injonction** et de **mises en demeure**.*

*Il est également donné mandat au secrétaire pour représenter le CSE devant les **juridictions** de l'ordre **judiciaire** et **administratif** aussi bien **en première instance** qu'**en appel**, **au fond** comme **en référé**, aux fins notamment de solliciter l'**annulation** de l'éventuelle décision d'**homologation par la Direccte** du plan de sauvegarde de l'emploi ainsi que tous les actes subséquents. »*

*« Les élus du CSE ont appris que de **nombreux salariés** ont d'ores et déjà été **approchés** par leurs managers et RRH pour leur indiquer qu'ils étaient **personnellement concernés** par le Plan et qu'ils devaient donc commencer à enclencher une **démarche de mobilité** interne ou réfléchir à des **solutions externes**, sans compter les informations qui ont été données sur les mesures qui seront mises en œuvre.*

Les élus rappellent à la Direction que, dans le champ de la négociation, il y a notamment la question du nombre de suppressions d'emploi et la définition des catégories professionnelles.

***Indiquer aux salariés qu'ils sont visés par le Plan constitue une entrave grave aux prérogatives des représentants du personnel et une mise en œuvre anticipée du Plan**.*

Par ces démarches vous contribuez ainsi à générer vous-mêmes les risques psychosociaux dont vous prétendez pourtant faire la prévention.

*Pour garantir la loyauté des négociations et le respect des prérogatives des instances, il est donc demandé à la Direction de **cesser immédiatement ces manœuvres** auprès des salariés et de faire le nécessaire auprès des managers et RRH.*

Si les élus sont de nouveau alertés par les salariés sur ce sujet, ils seront dans l'obligation d'en référer la Direccte. »

Bref, encore une fois notre Direction a décidé de passer outre les quelques mesures conservatoires restantes du **Code du Travail**. C'est vrai que ce serait tellement plus facile d'être **socialement responsable** sans toutes ces tracasseries ...

Le Canard Vigilant

Numéro 336 – *Jeudi 28 janvier 2021*

Les OSR de Natixis se constituent en intersyndicale pour peser sur le plan social

*Les Organisations Syndicales Représentatives de Natixis ont décidé de présenter un front uni face au projet de **plan de suppressions** de postes*

On peut déjà s'interroger sur **le côté moral** d'un projet qui **supprime des emplois** dans un **contexte national déjà tendu**. Ce n'est pas comme cela que nous faciliterons **l'entrée en emploi de nos jeunes**.

Concernant **nos ainés**, vouloir gentiment **les pousser vers la sortie** ce n'est pas très classe non plus.

Enfin, nous ne sommes pas obligés de croire au **rationnel "organisationnel"** de l'opération mais sommes bien conscients que **supprimer** des postes en France pour en **recréer au Portugal ou en Inde** c'est un moyen simple **de faire des économies sur le dos des salariés** !

Bref, **socialement responsables** qu'ils disaient ... La **vaste blague** !!!

L'**Intersyndicale** de toutes les **OSR Natixis** ne compte pas se laisser faire.

Pour y voir clair : Restez connectés à la CGT …

Sur notre site intranet : http://syndicats.intranatixis.com/cgt/

Ou sur notre site internet : http://natixis.reference-syndicale.fr/